Budget rectificatif 7/2003: section III Commission, anticipation des dépenses de loyer

2003/2234(BUD) - 04/12/2003 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Göran FÄRM (PSE, S), le Parlement européen s'est totalement rallié à la position de sa commission au fond et a approuvé tel quel le projet de budget rectificatif n° 7 de l'Union européenne pour l'exercice financier 2003.